



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

**Présentation du document stratégique de l'UE pour le Bénin 2021-2027.
Allocution de S.E. Madame Sylvia HARTLEIF, Ambassadrice, Cheffe de la Délégation
de l'Union européenne au Bénin
Ministère de l'Economie et des Finances
Cotonou, le 8 février 2021**

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat de l'Économie et des Finances,

Excellences, Mesdames/ Messieurs les Ministres

Mesdames, Messieurs en vos rangs et qualités,

Je voudrais tout d'abord saluer votre présence ici, qui témoigne l'intérêt que vous portez au partenariat entre le gouvernement béninois et l'Union européenne.

Nous sommes dans un moment clé, avec le lancement presque simultané de nos stratégies pour les années à venir, le programme d'action gouvernementale, PAG 2, et notre programme indicatif multi-annuel, PIM pour les années 2021-2027.

Parce que, après une longue période de réflexion et discussion avec des différentes parties prenantes, nous avons le grand

plaisir ce matin de vous présenter officiellement notre document stratégique, le MIP.

Mesdames et Messieurs,

Nous tous partageons un même objectif : le progrès social et économique du pays, qui se traduise dans une amélioration des conditions de vie de ses citoyens.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 au Bénin en termes sociaux et économiques ont été sérieuses. L'économie qui progressait jusqu'en 2019 a connu un recul dans les deux années suivantes. Nous nous réjouissons de voir que, grâce en une bonne partie aux réformes entreprises dans les dernières années, il y a des signes de reprise économique qui nous permettent avoir un certain optimisme pour la croissance future.

Nous célébrons ce progrès et voulons continuer à accompagner et contribuer à cette progression.

Nous avons articulé notre stratégie de coopération pour les années à venir dans trois grandes domaines prioritaires:

- Le premier porte sur « le capital humain et naturel », avec un accent particulier sur la formation professionnelle et la protection et l'inclusion sociale, et la protection de l'environnement et la biodiversité.

- Le deuxième, sur la « Croissance économique verte », qui couvre des interventions ciblées dans le port de Cotonou, les énergies renouvelables et l'agriculture durable.
- Le troisième domaine prioritaire retenu repose sur la notion d'une « Société sûre et prospère », pour soutenir la bonne gouvernance, la promotion du secteur privé et la paix et la stabilité dans un contexte régional qui se détériore davantage.

Ce sont des priorités qui se basent sur les priorités de l'Union européenne à l'échelle globale (citons entre autres le pacte vert, l'agenda numérique, la croissance durable et des travaux décents, la gouvernance, la paix et la sécurité, l'inclusion sociale et développement humain), avec un accent sur le genre, présent dans tous les domaines. Nous saluons dans ce sens-là votre volonté de renforcer la promotion économique et sociale des femmes au Bénin.

Mais ce sont aussi des priorités qui se complémentent et entremêlent avec les priorités du gouvernement béninois. En effet, votre nouveau programme d'actions gouvernementales, PAG 2, et notre stratégie de programmation pluriannuelle 2021-2027, donneront un nouvel élan à notre coopération.

Il est également important de rappeler que l'UE souhaite travailler de façon plus étroite avec ses états membres suivant

l'approche Equipe Europe (« Team Europe ») comme moyen de renforcer la coordination, la cohérence et la complémentarité des actions entre l'UE, ses États membres et les institutions financières, y compris la Banque Européenne d'Investissements (BEI), pour intensifier l'impact européen et faire de l'Europe un partenaire de référence. Cette approche est articulée à travers des Initiatives Equipe Europe (IEE). Trois grandes initiatives sont en cours de développement autour de la " croissance durable et emploi pour les jeunes", "l'énergie verte" et « le port de Cotonou".

Il faut noter que le Bénin est parmi les rares pays qui ont reçu une allocation financière plus importante par rapport à la période précédente. Pour la période 2021-2024, un total de 255m EUR. Ceci est une preuve de confiance et un signe que l'Union européenne souhaite accompagner davantage les efforts du gouvernement pour moderniser le pays. Après une évaluation à mi-parcours en 2024, une deuxième décision sera prise pour l'enveloppe financier additionnel couvrant la période 2025-2027.

L'UE souhaite privilégier des nouvelles modalités pour stimuler les investissements. En particulier, un montant de 36m EUR sera réservé pour couvrir des garanties et risques de certaines opérations (prêts souverains des banques comme la BEI et/ou prêts au secteur privé).

Comme vous le savez, le sommet UE-Union africaine aura lieu dans les prochains jours à Bruxelles. La pandémie de la COVID-19 nous a montré à quel point nos deux continents, l'Europe et l'Afrique, sont interdépendants. L'UE et ses États membres ont déjà déployé un ensemble de mesures de réaction au niveau mondial. Dans un contexte de crise qui perdure, ce sommet représente un moment décisif où les dirigeants africains et européens se réuniront pour définir les priorités conjointes pour leur avenir commun. Et donner « un saut qualitatif inédit » à notre partenariat. Au-delà des actions prévues dans le PIM, des financements complémentaires dans le cadre de la programmation régionale seront annoncés lors du sommet (par exemple le financement des initiatives du pool énergétique ouest-africain ou WAPP, et des actions en appui de l'intégration régionale notamment eu égard à la zone de libre-échange continentale africaine ZLECA), ainsi que de la sécurité y compris lutte contre le terrorisme et la piraterie).

Nous avons déjà passé de la parole aux actes pour la mise en œuvre du PIM en identifiant les premières trois actions. La première, en partenariat avec la GiZ, a pour objectif de promouvoir l'énergie durable au Bénin à travers des solutions solaires et de cuisson propre, énergétiquement efficaces et écologiquement responsables. Le projet inclut aussi une première initiative de gestion de déchets électroniques.

La deuxième action, en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD), vise à contribuer à la croissance économique durable du Bénin et se propose de contribuer à la création et au développement de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) inclusives et durables, créatrices d'emplois vertes, décents et génératrices de valeur ajoutée locale, avec la numérisation comme un aspect transversal.

La troisième est un appui à la gestion de la réserve de biosphère du delta du Mono et au développement de l'aire marine protégée de la bouche du Roy avec Enabel et IUCN. Cette action adresse les défis et menaces auxquels la réserve transfrontalière du Mono est confrontée et permet d'anticiper les transformations d'infrastructures à venir, consolider les mesures de gestion de la réserve de biosphère et appuyer le Bénin dans ses efforts de préservation d'un de ces derniers patrimoines naturels.

Mesdames et messieurs,

Laissez-moi conclure en soulignant encore une fois notre ferme intention de continuer à vous accompagner dans vos ambitions de modernisation que vous portez, notamment dans le champ économique, avec une diversification et durabilité de l'économie

mais sans oublier des interventions dans les domaines du développement de base et qui aident à préserver la paix et stabilité dans le pays.

Le partenariat et coopération en cours et futurs de l'UE est en phase avec cette approche. Le PIM vise à appuyer, de manière coordonnée et efficace, les efforts du Bénin pour concrétiser sa vision d'une croissance verte, inclusive et génératrice d'emplois de qualité ; une vision qui passe par l'atténuation des effets socio-économiques de la pandémie COVID-19, une meilleure gouvernance et une lutte contre les vulnérabilités économique, sociale et sécuritaire du pays.

Vive le partenariat sur le long terme entre le gouvernement béninois et l'Union européenne.

Je vous remercie.